

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

1^{ère} Année

Septembre 1899

N° 3

LA DOSIMÉTRIE

AU CANADA

REVUE MENSUELLE
DE MÉDECINE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Rédacteur en chef : Dr L. J. LEMIEUX

Comité de Rédaction :

Dr A. D. AUBRY

Dr J. H. BROSSARD

Dr E. M. DESAULNIERS

Administrateur : . . . E. LEFORT

Prix de l'abonnement : \$1.00

LIBRARY
SURGEON GENERAL'S OFFICE

SEP. 27-1899

BUREAUX ET ADMINISTRATION :

1886, rue Ste-Catherine

MONTREAL

Tiroir de Poste, 2178

PHARMACIE DOSIMÉTRIQUE

FONDÉE A PARIS EN 1872, par

CHARLES CHANTEAUD, Pharmacien de 1^{re} classe

54, rue des Francs-Bourgeois, 54 — PARIS

Les Granules dosimétriques de Ch. Chanteaud sont préparés avec les alcaloïdes et les produits chimiques les plus purs et analysés par un chimiste expert ; ils sont délivrés dans les pharmacies sur ordonnances de médecins.

Prix-Courant spécial pour MM. les Médecins, Pharmaciens et Droguistes

NOMENCLATURE DES GRANULES EN BOITES DE LIx TUBES DE VINGT GRANULES CHAQUE.

Granules contenant 1/10 de milligramme	Acide benzoïque.... 2	Iodhydrate de mor- phine..... 3	Camphre mono-bro- mé ou bromure de camphre..... 3
Strophantine..... 3	Agaricine..... 2 50	Iodoforme pur..... 3	Citrate de caféine.. 3
Granules contenant 1/4 de milligramme	Anémone..... 2 50	Iridine..... 2 50	Codéine..... 4
Atropine..... 3	Apomorphine..... 3 50	Jalapine..... 2 50	Croton-chloral... 3
Daturine..... 3 50	Arbutine..... 2 50	Juglandine..... 2 50	Diastase..... 4
Hyosciamine..... 3 50	Arséniat de caféine 2 50	Kousséine..... 2 50	Emétique..... 2
Granules contenant un demi milligramme de substance active	Arséniat de fer... 2	Leptandrine..... 2 50	Ergotine..... 3
Aconitine amorphe.. 3	Arséniat de quinine 2 50	Nitrate de pilocarpine..... 3	Héline..... 3
Arséniat de strychni- ne..... 2 50	Asparagine..... 2 50	Narcéine..... 3 50	Hydro-ferro-cyanate de quinine..... 4
Brucine..... 2 50	Biiodure d'hydrargy- re..... 2 50	Phosphure de zinc.. 2	Hypophosphite de chaux..... 2
Chlorhydrate de cicu- tine..... 2 50	Bromhydrate de ci- cutine..... 3	Pipérine..... 2 50	Juglandine..... 4
Cocaïne..... 3	Bromhydrate de mor- phine..... 3	Quassine..... 2 50	Kermès..... 2
Colchicine..... 3	Bryonine..... 3	Scillitine..... 2 50	Lactate de fer..... 2
Colocynthine..... 3	Caféine..... 2 50	Sel de Grégory... 2 50	Pepsine pure..... 2 50
Gelsémine..... 2 50	Chlorhydrate de co- caïne..... 3	Tannate de Cannabi- ne..... 2 50	Phosphate de fer.. 2
Hypophosph. de strychnine..... 2 50	Chlorhydrate de mor- phine..... 2 50	Tannate de Pellétié- rine..... 3	Podophyllin..... 2 50
Lobéline..... 2 50	Citrate de caféine.. 2 50	Valérianate de café- ine..... 2 50	Proto-iodure d'hy- drargyre..... 2 50
Picrotoxine..... 3 50	Codéine..... 3	Granules contenant un centigramme de substance active	Salicylate de quinine 3
Sulfate d'atropine... 3	Cotoïne..... 2 50	Acide salicylique... 2	Salicylate de soude 2
Sulfate de calabarine 4	Cubébine..... 2 50	Acide tannique..... 2	Santonine..... 3
Sulfate de strychnine 2 50	Cyanure de zinc... 2	Arbutine..... 3	Sous-nitrate de bis- muth..... 2
Valérianate d'atro- pine..... 3	Cyclamine..... 2 50	Benzoate d'ammoni- aque..... 2	Sulfate de quinine.. 3
Vératrine..... 2 50	Digitaline amorphe 3	Benzoate de lithine.. 3	Sulfate de sparteine 3
Granules contenant un milligramme de substance active	Elatérine..... 3 50	Benzoate de soude.. 2	Sulhydral..... 3
Acide arsénieux.... 2	Emétine..... 3 50	Bromhydrate de qui- nine..... 3	Sulfure de calcium.. 2
	Evonymine..... 2 50	Caféine..... 3	Valérianate de café- ine..... 3
	Guaranine..... 2 50	Carbonate de lithine 2 50	Valérianate de fer.. 2
	Hydro-ferro-cyanate de quinine..... 3	Calomel..... 2	Valérianate de qui- nine..... 4
	Hydrastine ou bée- bérine..... 2 50		Valérianate de zinc 2
		Granules à deux centigrammes	
Glycérophosphate de chaux..... 3		Glycérophosphate de fer..... 3	

GRANULES SOLUBLES DE CHARLES CHANTEAUD

Préparés spécialement pour les injections hypodermiques.

Les médecins dosimètres font depuis longtemps usage, dans les cas urgents, de nos granules dosimétriques, dissous dans l'eau, pour opérer des injections hypodermiques. Cette pratique tendant à se répandre de plus en plus, il nous a paru urgent de modifier notre fabrication de façon à obtenir des produits beaucoup plus rapidement solubles et d'une posologie plus en rapport avec les besoins.

Nos granules pour injections hypodermiques sont formés exclusivement de sucre et de principes alcaloïdiques solubles, d'une pureté parfaite : ils se recommandent par leur dosage rigoureux, leur solubilité rapide et leur conservation indéfinie.

Nous pouvons d'ores et déjà mettre à la disposition du public médical les produits suivants en tubes séparés :

Apomorphine, chlorhydrate . . . à 5 mill. 1 50	Cocaïne (chlorhydrate de) . . . à 5 mill. 2 fr.	Morphine (chlorhydrate) . . . à 2 cent. 1 50
Arécoline, bromhydrate . . . à 3 — 1 50	Digitaline amorphe . . . à 1 — 1 50	Pilocarpine (nitrate de) . . . à 5 mill. 3 fr.
Atropine, sulfate . . . à 1/2 — 1 50	Ergoine . . . à 5 cent. 1 50	Quinine (chlorhydrosulfate de) à 5 cent. 1 50
Caféine . . . à 1 cent. 1/2 1 50	Éserine, sulfate . . . à 1 mill. 1 50	Strychnine (sulfate de) . . . à 1 mill. 1 50
	Hyosciamine, sulfate . . . à 1/2 — 2 fr.	

MODE D'EMPLOI : Mettre les granules dans la quantité d'eau chaude nécessaire pour remplir la seringue, agiter ; au bout de quelques instants la solution est parfaite.

SULFHYDRAL

De Charles CHANTEAUD

Remède Préventif et Curatif de toutes les maladies infectieuses, contagieuses et épidémiques et en particulier de

L'ANGINE DIPHTÉRIQUE ET DU CROUP

PRIX : 3 FRANCS LA BOITE

Les merveilleux effets du Sulfhydral ont été pressentis par M. le docteur Fontaine, de Bar-sur-Seine, qui, le premier, l'a employé comme antiseptique et parasiticide dans les maladies infectieuses.

Jamais, avant la découverte de ce savant praticien, il n'avait été donné à un médecin d'adresser quelques phrases consolantes à la mère et à l'entourage d'un enfant atteint de ces hideuses maladies qui sont la terreur des familles : l'angine couenneuse, LE CROUP.

Désormais, l'enfant atteint d'une angine couenneuse ou du croup, ne sera plus condamné, sans espoir, à mourir.

Le Dr Fontaine a démontré que le Sulfhydral était le spécifique de la diphtérie, dont il tue le microbe.

Aujourd'hui le médecin possède une arme puissante qui lui permet de lutter victorieusement contre la terrible *fausse membrane*, alors même qu'elle a gagné le larynx.

Dans tous les cas d'angine couenneuse et de croup, le Sulfhydral de Charles Chanteaud est le complément indispensable du traitement du docteur ROUX par le sérum du cheval immunisé.

Là ne s'arrête pas l'action bienfaisante du Sulfhydral.

Partout où il y a des microbes et des bacilles à détruire, partout où il faut empêcher leur prolifération, il est ordonné avec succès.

Dans la coqueluche, dans les fièvres éruptives, dans la fièvre typhoïde, il rend les plus signalés services. Il jugule en quelques jours l'érysipèle le plus violent.

Bref, c'est un médicament des plus précieux et tout à fait inoffensif qu'il est utile d'administrer dans un très grand nombre de maladies, même avant l'arrivée du médecin.

La dose est de six à douze granules par jour, comme préventif. On doit la donner jusqu'à saturation et effet utile dans les cas graves.

Granules Antinausiques de Chs. Chanteaud

POUR LE TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DU "MAL DE MER"

Il n'y a peut-être pas une affection sur laquelle les médecins ont porté moins d'attention que la terrible indisposition que l'on connaît sous le nom de Mal de Mer. On pourrait citer cent remèdes qui ont été tour à tour préconisés contre ce cruel désordre, parfois pire qu'une véritable maladie, mais qui ont été délaissés et dont la réputation est bientôt tombée devant de nombreux échecs.

La Médecine Dosimétrique a formulé le véritable traitement du Mal de Mer, et l'efficacité de ce traitement ne laisse aucun doute en présence de nombreux succès que l'expérimentation de plusieurs années a permis et permet encore de vérifier tous les jours.

Les granules antinausiques de Chs. Chanteaud se composent selon la formule suivante :

Sulfate de Strychnine.....	1	milligramme.
Hyosciamine	1	do
Bromhydrate de Morphine.....	1	do

Nota.—Ces granules étant comme tous les médicaments dosimétriques des préparations magistrales d'une grande activité, on ne peut se les procurer dans les pharmacies que sur une ordonnance de médecin.

Prix de la boite, avec note explicative : 81.25.

CHS. CHANTEAUD PHARMACIEN
DE 1^{re} CLASSE

54, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

Seidlitz Charles Chanteaud

A VALUABLE APERIENT

Reliable efficacy under a small volume. Easily used and of perfect preservation.

The name of Seidlitz Charles Chanteaud has been established since the last twenty-five years and has grown ever since, it is now universal. The medical profession recommends its daily use in case of :

**Constipation, Diseases of Stomach,
Torpid Liver,
Gout and Rhumatism.**

Beware of imitation

Insist upon having the round bottle, yellow wrapper, and the trade mark of the inventor

CHARLES CHANTEAUD

.. OF PARIS ..

Sedlitz Charles Chanteaud

Laxatif et Purgatif Salin . . .

. . . Rafrachissant, Incomparable

Efficacité remarquable sous un petit volume.

Administration facile; conservation parfaite.

Depuis vingt-cinq ans, la réputation du Sedlitz Charles Chanteaud n'a fait que s'accroître, aujourd'hui elle est universelle.

Les médecins en recommandent l'usage journalier pour combattre surtout les

**Maladies d'Echauffement, la Constipation,
les Maladies d'Estomac, du Foie, la Goutte,
les Rhumatismes.**

Se méfier des imitations

Exiger le flacon rond, l'enveloppe jaune et la marque de l'inventeur

Charles Chanteaud, de Paris.

LA DOSIMÉTRIE

AU CANADA

Revue Mensuelle de Médecine et de Thérapeutique

Sulphydral et benzoate de soude associés dans le traitement de l'angine diphthérique

Par le docteur Dartigues (de Pujols)

Monsieur le Directeur,

La gravité exceptionnelle de quelques-unes des maladies indigènes donne à ces affections le triste privilège d'être perpétuellement à l'ordre du jour de toutes les sociétés médicales.

Partout, à Paris comme en province, on voit chaque jour s'ajouter à l'histoire si complète de la fièvre typhoïde, de la tuberculose, de la diphthérie, — pour ne citer que ces trois entités morbides de la série des affections microbiennes.

C'est de cette dernière, de la diphthérie, dont je veux entretenir un instant les lecteurs de ce journal.

Quoique le traitement dosimétrique de cette affection soit connu depuis l'immortelle découverte du regretté docteur Fontaine, je désire néanmoins attirer leur attention sur un nouveau mode ou plutôt un complément de traitement de la diphthérie des premières voies respiratoires qui mérite, je crois, d'être propagé.

—Connaissant depuis longtemps les bons effets du benzoate de soude administré à l'in-

térieur et en pulvérisations dans toutes les affections inflammatoires des premières voies respiratoires ; sachant, en outre, qu'en dehors de ses propriétés balsamiques, l'acide benzoïque tient un des premiers rangs sur la liste des substances antiseptiques, j'eus l'idée, dernièrement, d'associer ce médicament au sulphydral dans une certaine proportion, c'est-à-dire d'ajouter à chaque granule de sulphydral deux ou trois granules de benzoate de soude, me réservant d'en augmenter ou d'en diminuer la dose si besoin était, et cela à la première occasion. Elle ne se fit pas attendre.

Pendant l'hiver dernier, régnait dans Bordeaux une véritable épidémie de diphthérie et les cas de mort ont été nombreux.

Dans le courant du mois de janvier dernier quelques cas apparurent à Pujols et dans la banlieue. Je fus appelé à donner mes soins, dès les premiers jours de la maladie, à six enfants de 3 à 5 ans. Quatre avaient surtout de l'angine diphthérique plus ou moins étendue ; les deux autres, le croup d'emblée, caractérisé par les symptômes habituels : fièvre, toux croupale, dyspnée, engorgement des ganglions, et enfin, 24 heures après le début du traitement, expulsion plus ou moins considérable de fausses membranes. Il n'y avait donc pas à douter de l'existence de la diphthérie.

Chez tous ces enfants mon traitement fut

immédiatement institué de la manière suivante :

1. Antisepsie rigoureuse de la bouche et des narines, toutes les heures, au moyen de badigeonnages et d'irrigations boriquées.

2. Sulfhydryal..... 1 granule
Benzoate de soude..... 2 “

les 3 ensemble, chaque demi-heure (jour et nuit). Le lendemain, même dose d'heure en heure.

3. Cautérisations répétées au jus de citron (3 à 4 fois dans la journée) et pulvérisations d'heure en heure nuit et jour), dans la bouche largement ouverte, avec :

Benzoate de soude..... 10 grammes
Eau distillée..... 100 “

4. Si fièvre :

Aconitine et vératrine ensemble.

5. Nettoyage de l'arrière-gorge avec un tampon de coton hydrophile imprégné de tannin.

6. Alimentation avec lait, jus de viande, vin de Bordeaux.

Non seulement mes six petits malades ont guéri (ce qui, après tout, ne prouverait pas grand'chose, car on peut, par hasard, tomber sur une série heureuse), mais ils ont guéri avec une rapidité que je n'avais encore jamais vue, même après les injections de sérum de cheval immunisé. Dans les 24 heures qui suivirent le début de ce traitement, la dyspnée disparut, la fièvre diminua, l'appétit revint et chaque pulvérisation faisait expulser les fausses membranes avec une facilité vraiment merveilleuse. Trois, quatre jours après, mes malades semblaient hors de danger, et, en effet, après une période qui n'a dépassé, chez aucun d'eux, une huitaine de jours, ils étaient sur pieds.

Ces guérisons rapides obtenues au grand jour firent sensation dans le pays. Aussi, et pour ces raisons, je fus appelé le 26 février dernier en consultation avec un confrère auprès d'un jeune garçon de 10 ans, qui était atteint de diphtérie des amygdales

et surtout des fosses nasales depuis quinze jours.

Plusieurs traitements avaient été successivement mis en œuvre ; en dernier lieu, on le soignait par les gargarismes et les irrigations nasales au phénol. Rien n'y faisait ; l'affection menaçait de s'éterniser.

Je fis assez facilement accepter par le médecin traitant le traitement par le sulfhydryal et le benzoate de soude associés, et le lendemain une vraie débâcle de fausses membranes se produisit à la grande admiration de la famille et, je ne dois pas le taire, à ma vive satisfaction.

Ce ne pouvait être là une simple coïncidence. Dès ce jour il n'y avait plus de doute possible pour moi : le benzoate de soude allié au sulfhydryal faisait en 24 heures ce que le sulfhydryal seul n'aurait pu faire en si peu de temps, et ce que toutes les autres médications alternées n'avaient pu faire en quinze jours. Une semaine après, tout était rentré dans l'ordre et notre petit malade était complètement guéri.

Est-ce à dire que l'on puisse considérer cette association médicamenteuse — sulfhydryal et benzoate de soude — comme le véritable spécifique de la diphtérie ? Je ne crois pas que l'on puisse aller jusque-là ; les cas observés n'étant pas assez nombreux ; à l'avenir de répondre. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les faits que je viens de citer justifient cette espérance et me suffisent pour m'engager à persister dans cette voie.

J'engage donc tous mes confrères à se rappeler à l'occasion les résultats que je viens de signaler.

CONTRIBUTION A LA THÉRAPIE DE LA COQUELUCHE

Par le professeur S. Laura (de Turin)

Depuis quelques années j'ai pu, à cause d'épidémies de coqueluche et surtout d'une

assez étendue épidémie de cette année, qui a duré plusieurs mois, observer une considérable quantité de cas de cette maladie si facilement répandue, infectieuse et contagieuse, à agent pathogène microbien encore non défini, et qui, dans certains cas graves et parfois très dangereux, non seulement par ses complications et ses rechutes, mais aussi par les infections secondaires, a mérité de tout temps la plus scrupuleuse attention des médecins.

Je choisirai un cas particulièrement intéressant de "coqueluche grave" entre les observations multipliées de la présente épidémie.

Je m'abstiens de propos réfléchi d'une exposition et d'une analyse de la manifestation clinique comme étant le "tableau symptomatique très connu aujourd'hui même par les néophytes de notre art"; je me contenterai d'une description synthétique.

II

G... D..., enfant de 8 ans, de constitution délicate, de tempérament nerveux exquis, très intelligent et de caractère moral supérieur à son jeune âge.—Ecolier.

Père sain et robuste; la mère est morte de cancer intestinal; la grand'mère, malgré son âge avancé, selon les informations de la famille, souffre de fréquentes hémorragies utérines (néoplasie ?).

L'enfant est sujet à de fréquentes irritations catarrhales gastro-intestinales et aux angines simples.

Les conditions hygiéniques sont irréprochables.

Dans la même maison il y a plusieurs petits compagnons en cours de coqueluche — on ne peut pas exclure aussi des contacts infectants parmi ses compagnons d'école.

Depuis quelques jours le pauvre enfant a une toux fréquente, obstinée, sèche, surtout la nuit; son père a cru constater une fièvre vespérale et une insolite agitation nocturne; l'enfant est sans appétit et se plaint de lassitude, qui fait un contraste trop évident avec sa vivacité ordinaire et son humeur heureuse habituelle.

La toux étant persistante et devenue humide, la fièvre un peu plus élevée dans les jours qui suivirent, on me fit appeler pour lui donner mes soins.

Etat actuel: fièvre, agitation, insomnie, état gastrique saburral, toux fréquente, ronchus et râles disséminés: pas encore d'accès chronique.

On note une très accentuée photophobie (Ph. précoce de Huguenin).

Peu de jours après la maladie se caractérise par ses manifestations classiques, par la qualité de la toux, par ses "accès à reprises."

Apepsie complète et absolue.

Les accès — comme d'ordinaire, sont plus graves, plus insistants, plus répétés, plus fréquents dans la nuit; tellement que le pauvre petit malade a des nuits vraiment tourmentantes et anxieuses.

Les vomissements se suivent de près, ce qui rend encore l'alimentation plus que jamais malaisée.

La figure est bouffie, les conjonctives injectées, et pendant les expirations les symptômes d'asphyxie très accentués.

Chaque accès de toux est suivi par l'expulsion d'une énorme quantité de mucosités denses filantes, adhérentes, par la bouche et par le nez: il s'ajoute quelques épistaxis, heureusement pas très abondants.

L'orage passé, un calme relatif s'établit, mais on ne peut pas dire du pauvre enfant comme on observe dans tous les cas — que dans l'intervalle des accès sa santé soit parfaite ou au moins que sa santé soit bonne.

La fièvre dans la période ultime catarrhale a finalement cessé ; en laissant notre enfant anémié, maigri et fatigué.

La moindre émotion, les mouvements un peu rapides, le rire et le pleur provoquent facilement la rénovation des accès — ce qui, du reste, est d'observation banale dans les cas un peu graves et surtout dans la maladie à forme clinique très considérable et "gravissime."

Le lecteur ne doutera pas de la gravité de notre cas clinique, par l'entité de phénomènes qui le caractérise, par les conditions personnelles du petit garçon et aussi par les particularités pas trop heureuses des antécédents de sa famille du côté maternel.

La localisation du processus morbide et surtout dans le larynx et dans la trachée, comme le laryngoscope démontre, avec prédominance "de la fissure glottique et dans la face inférieure de l'Épiglotte. L'agent pathogène, ou ces toxines, paraît déterminer l'accès par l'irritation du nerf "laryngé supérieur" et du filet trachéo-bronchial du "pneumo-gastrique." (L. Concetti).

La "laryngoscopie" dans les petits malades est inapplicable et doit être déconseillée.

III

Thérapeutique : Contre la "coqueluche", la science ne possède pas encore une

"thérapeutique spécifique," qui s'adresse à la "spécificité de la cause" et à la conséquente "spécificité" de la maladie.

La sérothérapie, la vaccination ordinaire, jusqu'à présent, n'ont pas donné des résultats concluants et sûrs.

A l'avenir la solution du problème de la thérapie causale.

La médication de la coqueluche doit nécessairement être multiple, comme multiples sont les éléments et les manifestations clinique de chaque cas.

La thérapie de la coqueluche, comme dans toutes les maladies infectieuses et contagieuses, doit naturellement être "prophylactique" et "médicamenteuse."

La première est "personnelle, familiale et publique," et l'on connaît les grandes difficultés de l'une et de l'autre pour empêcher les grandes diffusions d'une affection qui a tant de chemin facile et tant de triste valeur de propagation dans l'admirable et sympathique "monde infantin."

Les règles de l'art préventif sont trop connues pour qu'il soit de la moindre utilité de les rappeler, même aux "jeunes médecins."

La "thérapie" de cette rebelle maladie doit nécessairement être, ici plus que jamais "hygiénique et médicamenteuse."

Hygiène : Il faut placer le malade dans des chambres grandes, bien aérées et autant que possible à température constante.

L'air pur et abondant est une ressource puissante ; si l'enfant n'a pas de fièvre, si le temps est beau, sans pluie et peu venteux, il faut qu'il passe matin et soir plusieurs heures dans les jardins et dans les parcs et les allées, ou du moins à l'air ouvert et libre.

Il faut qu'il soit convenablement habillé : vêtements de laine légers, chauds, convenables et adaptés, à la saison et au climat.

Toute fatigue, tout mouvement violent, l'air du soir et celui de la nuit, toute émo-

tion plus surtout dépressive et affligeante, le rire et le pleur, surtout immodérés ; naturellement autant que possible dans la vie moderne, si agitée et si tourmentée, tourbillon qui trop fréquemment trouble la pauvre vie humaine.

Il faut une alimentation fine, bien choisie, eupeptique, riche, à base de lait, de bons potages ou bouillon, de chocolat, de viandes, d'œufs, de somatoses, de peptones.

Si l'accès est suivi de vomissements — dans les cas graves, c'est la règle — qui a de si tristes effets sur le système nerveux, sur le fonctionnement du muscle cardiaque, et sur les processus de la digestion et biochimique et par la conséquente inanition dangereuse, et usure des forces générales de l'organisme fatigué à la longue plus ou moins gravement anémié, il faut que l'enfant dans l'accalmie soit *nourri à nouveau* ; et dans les cas les plus disgraciés de vomissements presque incoercibles, il faut l'alimentation rectale, afin que le petit souffrant ne s'épuise pas et ne s'énerve.

Médication.—Le nombre des remèdes, déjà si considérables dans le temps passé, est, dans les dernières années de notre histoire thérapeutique, devenu si grand que le médecin confus se trouve bien souvent dans un misérable embarras. On peut dire que chaque année surgit une nouvelle déité thérapeutique, idolâtrée quelque temps et foudroyée peu de temps après dans l'oubli, qui à vrai dire engloutit fiévreusement aujourd'hui, plus que dans toute autre époque de l'humanité, " toute chose ".

C'est que l'art attend encore que le " spécifique " vrai de cette maladie " spécifique ".

Nous en sommes encore réduits à la nécessité thérapeutique des indications des éléments chimiques, des manifestations symptomatiques de la maladie.

Il nous faut nécessairement pourvoir aux particulières indications de " l'élément infectieux catarrhal " et spasmodiques de cha-

que cas d'observation et d'expérimentation.

De là nous concluons à la nécessité insurmontable et indéniable de renoncer à une médication unilatérale et par conséquent à la légitimité d'une médication complexe, en partie " scientifique " et en partie " empirique," ce qui ne scandalisera pas les véritables médecins militants.

Il est encore de toute nécessité de veiller et pourvoir au bon fonctionnement des organes et surtout des ministres de la digestion : car les troubles sont fréquents, la maladie est longue et les épisodes et les accidents assez faciles et périlleux.

Dans la " période prodromique," si incertaine, on doit se limiter aux simples mesures hygiéniques communes à toutes les maladies des organes respiratoires.

Dans la " période catarrhale " qui précède la troisième période, — la seule certainement pathognomique et caractéristique, — si la toux est de préférence vespérale et nocturne, qu'elle manifeste la tendance occasionnelle, on pourrait administrer les modificateurs anticatarrhaux de la période suivante.

Dans la " période caractéristique," surtout dans les formes graves, il est de toute nécessité que le traitement soit bien réglé, constant, vigilant ; car avec une " thérapie active et rationnelle " on évitera les dangers d'une maladie, qui est bien loin d'être aussi inoffensive que non seulement le vulgaire, mais même quelques médecins aiment à penser.

La nature de cet " aperçu clinico-thérapeutique " m'oblige à une exposition sommaire, tandis que le thème et la matière nécessiteraient une étude aussi complète que possible : car l'importance de la maladie par sa fréquence, par ses épisodes, par ses complications et par ses conséquences en bien des cas, est, à la vérité de premier ordre et la mortalité assez considérable.

La fièvre sera combattue par l'aconitine, la quinine, les bains et surtout par des applications hydriques froides, qui exercent sur

le système nerveux et circulatoire une influence prince et qui peuvent non seulement prévenir, mais vaincre les complications broncho-pulmonaire.

Contre l'élément spasmodique, l'hyosciamine, la codéine, l'atropine, le crotonchloral, le camphre monobromé, l'iodeforme, isolément ou associés selon la gravité du cas, la fréquence et la durée des accès, la résistance du malade.

L'hélnine mérite aussi une place d'honneur dans le traitement de la coqueluche, en raison de ses propriétés de remède désinfectant, antimicrobien, expectorant tonique. Dans les cas d'apepsie et de dyspepsie du malade, elle "réveille l'appétit... elle stimule la sécrétion du suc gastrique" et soutient l'action neuro-musculaire de l'organe, comme mon expérience personnelle me l'a démontré.

Que le jeune médecin se rappelle que dans certains cas à allure menaçante le spasme glottique peut provoquer des phénomènes graves et quelquefois mortels par l'asphyxie, par la paralysie cardiaque, qui peuvent être de telle importance d'imposer même la "trachéotomie" ou le "tubage" pour sauver la vie.

On sait encore la facilité d'"hémorrhagies," non pas seulement des muqueuses visibles de la peau, mais de bien plus redoutables hémorrhagies des organes indispensables et à la vie et même des processus dégénératifs des centres nerveux et du cœur.

La quinine, sulfate, valérienate, hydroferro-cyanate, par son pouvoir anti-infectieux, sédatif et tonifiant doit être considérée comme un remède de premier ordre.

Chez les enfants plus âgés, le "sulfhydryal" est l'anti-microbien par excellence.

Les badigeonnages de "cocaine" avec la "résorcine" sont un bon aide du traitement rationnel — sédatif et antiseptique.

Les inhalations sodiques, bromurées, les évaporations constantes d'eucalyptus, de camomille, seules ou avec l'addition d'huile de thérébenthine sont indiquées comme ex-

cellents adjuvants modificateurs des organes de la respiration.

**

Dans la période catarrhale ultime — 4e période—les balsamiques communs, l'"émétine," le "kermès," la "terpine."

**

Dans l'"insuffisance cardiaque," rare chez les enfants à cœur physiquement, anatomiquement et physiologiquement sain, ce qui heureusement est la règle dans tout enfant bien constitué — la "digitaline," la "caféine" et la "strychnine tonifiant général" prince.

**

Dans le cas d'insuffisance gastrique ou de lésion fonctionnelle du pneumo-gastrique, les "modificateurs" gastro-nerveux selon les indications et les besoins de chaque malade.

**

L'"albuminurie," en général légère et passagère, aussi bien que l'exceptionnelle "glucosurie," cessent, ou bien spontanément ou par la bonne hygiène.

**

Les remèdes, aussi bien que les aliments, doivent être administrés dans l'état d'accalmie, pour éviter leur rejet par les vomissements.

Si les vomissements sont fréquents, inquiétants et rebelles, il faut nécessairement les combattre par la thérapie ordinaire, pour éviter l'anémie, la dénutrition et l'épuisement du malade.

**

L'asepsie diligente du nez, de la bouche et de l'arrière gorge, s'imposent surtout dans les cas graves et menaçants.

**

Les maladies consécutives importantes, surtout et en première ligne les affections

de l'appareil de la respiration, et après les affections possibles des centres nerveux et les phénomènes du cœur seront traités en se tenant fidèles aux règles de la thérapeutique classique indiquée par chaque maladie et par chaque processus morbifique.

* * *

La coqueluche grave doit être surveillée de très près, surtout chez les enfants à mauvais tère familiale, à misère physiologique, placés dans les redoutables mauvaises conditions hygiéniques aux hospitalisés, car par là ils sont, ces pauvres êtres, de véritables candidats à la tuberculose.

* * *

Dans ces formes graves et principalement dans la coqueluche à allure traînante, qui peut durer des mois et des mois, le changement de place, la campagne, les stations alpestres et maritimes, à climats doux et constants, sont des moyens de défense et de sauvetage précieux.

* * *

L'anémie et l'épuisement organique seront, en outre, combattus par les ferrugineux, les arsenicaux, les glycérophosphates, et surtout la parfaite alimentation et la cure climatique, qui représentent ensemble les meilleurs moyens d'hématose et de restauration de l'organisme fatigué et usé.

Le massage méthodique, l'hydrothérapie savante et prudente, et individualisée, sont des secours dignes de la considération et de l'estime du médecin.

Le milieu tranquille et un bon " plat quotidien de joie " feront le miracle de véritables réparations, même dans les cas les plus menaçants et les plus inquiétants, et le médecin humanitaire aura sa part de la satisfaction et du bonheur de la famille reconnaissante.

La strychnine est, dit-on, le meilleur remède pour l'incontinence d'urine ?

Traitement des sueurs pathologiques par l'agaricine

L'agaric blanc était employé depuis longtemps et reconnu très actif contre les sueurs nocturnes et rebelles, mais son emploi était très désagréable pour que le malade et difficile à absorber. En outre, l'agaric renferme certains principes résineux qui n'ont aucune action sur l'arrêt des transpirations et qui ne peuvent être nuisibles pour le malade. Donc, par l'usage de l'agaricine qui est si facilement absorbée sous forme de *Granules* on supprime et la difficulté d'absorption et de digestion du médicament et les effets nuisibles produits par ses impuretés.

Les médicaments anti-sudorifiques sont rares ; à part l'agaric, dont nous venons de signaler les inconvénients, il n'y a que l'atropine ; mais combien celle-ci est moins facile à manier et d'une administration moins facile ! Même aux plus petites doses, $\frac{1}{2}$ milligramme, elle produit très souvent la dilatation des pupilles et la sécheresse de la bouche, symptômes souvent très désagréables qui inquiètent le malade, le rendent incapable de continuer son travail et par conséquent le forcent à cesser le médicament de lui-même ou sur l'avis de son médecin.

On a cité récemment le thallium, mais les cas d'alopécie en quelque sorte foudroyante, déterminé par ce médicament ont vite détourné le praticien de son emploi.

Rien de tout cela n'est à craindre avec l'agaricine. On n'a pas à redouter, comme avec l'atropine, une des pilules mal dosées amènent un commencement d'intoxication ; on n'a à craindre aucune gêne pour le malade et son cuir chevelu n'est nullement menacé.

Si l'agaricine n'a pas été beaucoup étudiée en France, avant Combemasse, elle a fait à l'étranger l'objet de travaux remarquables. Ainsi, sans parler des travaux du Dr Haen qui, dès 1768, recommandait l'agaric blanc contre les sueurs abondantes et incoercibles, nous trouvons qu'en 1883 Jahns retira de

l'agaric blanc une substance qu'il considérait comme identique à l'acide agaricique de Fleury (1870) et à l'agaricine de Schoombrodt, corps dibasique, triatomique, homologue de l'acide malique.

Les physiologistes eux aussi ont étudié l'agaricine. En 1887, des recherches entreprises par Hofmeister ont démontré que chez les animaux à sang froid l'acide agaricique agit en affaiblissant l'action cardiaque ou supprimant les sécrétions cutanées ou en les réduisant considérablement, et l'on a remarqué que chez les jeunes chats respirant un air chaud et humide, sous l'influence des injections sous cutanées d'acide agaricique, sous forme d'agaricate de soude, que la sueur de pattes si abondantes dans ces conditions, était notablement diminuée et parfois même complètement supprimée.

L'acide agaricique agit absolument par le même mécanisme que l'atropine, c'est-à-dire que la sueur est abolie par suite de l'appareil nerveux périphérique des glandes sudoripares.

Mais à part l'action inhibitoire sur la sécrétion sudorale, il n'y a aucune comparaison à établir entre l'atropine et l'agaricine ; car cette dernière n'a aucune action sur le cœur et sur les pupilles, de plus elle ne modifie en rien la sécrétion des glandes salivaires et lacrymales. La liste des savants qui ont fait de l'agaricine l'objet de leurs recherches est un sûr garant de l'efficacité des propriétés de ce médicament, et les expériences faites depuis 15 ans par le Dr Hays nous permettent d'affirmer que sans avoir aucune action nocive sur l'organisme, jamais l'administration de l'agaricine n'a manqué son but ; c'est-à-dire diminuer et même faire disparaître complètement les transpirations pathologiques, que ces transpirations soient dues ou à l'évolution du bacille, ou à la convalescence de maladies aiguës graves : pneumonie, fièvres typhoïdes, ou à la neurasthénie. Toutefois, l'agaricine (que nous continuons d'appeler ainsi en raison de l'habitude prise bien qu'en réalité le nom soit acide agarici-

nique), que l'on vend dans le commerce est souvent impure ; aussi on ne doit se servir que de celle qui se présente sous forme de cristaux blancs bien caractérisés, complètement solubles dans l'alcool dilué et l'eau bouillante et sans saveur amère, c'est alors seulement qu'on sera sûr qu'elle ne contient plus de principes résineux qui sont beaucoup plus irritants et agissent comme purgatifs.

Mais, outre qu'il est très difficile dans le commerce de la droguerie de se procurer de l'agaricine pure, il est la plupart du temps matériellement impossible au pharmacien, malgré la meilleure volonté, de contrôler la pureté des alcaloïdes et le cas échéant de les rectifier.

Aussi l'intérêt bien entendu du praticien comme celui du malade et même celui du pharmacien est-il de s'adresser à une marque connue, dont les produits d'une pureté absolue et d'un dosage rigoureux donnent toute garantie de bons résultats pratiques.

Avant de rappeler la mode d'emploi et les dosages de l'agaricine, nous nous permettons d'emprunter encore deux observations au travail du Dr Combemarle pour le plus grand profit de nos lecteurs.

OBSERVATION I.

Def. . . (Auguste) 28 ans, homme de peine, entré le 13 novembre 1890, salle Sainte Catherine, No 6, pour une bronchite capillaire tuberculeuse, lorsque nous le soumettons à l'acide agaricique, la nature tuberculeuse des lésions pulmonaires des deux sommets du lobe moyen droit sont indubitables. Les sueurs nocturnes se présentent d'une façon irrégulière, nous chargeons le malade de s'administrer une pilule que nous lui confions, dès les signes précurseurs de la sudation exagérée à lui habituelle.

Le 20 décembre ayant eu un frisson vers cinq heures du soir, il prend deux centigrammes d'acide agaricique et ne sue pas dans la nuit.

Le 26 décembre, à 7 heures du soir, alors qu'il avait déjà il prend sa pilule ; à deux

heures du matin il ne suait plus ; peu après la prise, la partie inférieure du corps, puis le tronc ont cessé d'être inondés, la tête seule a sué jusqu'à deux heures du matin. Lorsque s'installaient les sueurs antérieurement, c'était par tout le corps et pour toute la nuit.

OBSERVATION II.

Houz. (Marie), 28 ans, bobineuse, entrée le 26 janvier 1891, salle Ste-Clotilde, No 14. Tuberculose pulmonaire de date récente, dyspnée considérable ; les poumons sont criblés de tubercules en fonte, commençant sur toute leur hauteur ; sueurs nocturnes, dès qu'elle s'endort, au niveau de la tête et de la partie supérieure du corps.

Le 27 janvier, à six heures du soir, la malade prend deux pilules d'acide agaricinique, aucun effet notable.

Le 28 janvier, nouvelle prise de deux pilules, les sueurs cessent complètement.

Le 29 janvier on ne donne plus qu'une pilule ; plus de sueurs, mais il survient de la diarrhée.

Le 30 janvier on suspend l'acide agaricinique ; la diarrhée persiste, les sueurs reparaissent localisées aux mêmes endroits que précédemment.

Chez treize malades, cités par Combemasle, pris aux divers degrés et présentant des formes diverses de la tuberculose pulmonaire, douze ont retiré du soulagement de l'acide agaricinique : un seul a été réfractaire à ce traitement de ses sueurs. Ce dernier, le fait est digne d'être noté, était porteur d'une tuberculose récente à forme hémoptoïque. Parmi les douze autres, six étaient des phthisiques parvenus à la période ulcéreuse, sans cachexie néanmoins de la tuberculose pulmonaire ; quatre présentaient des signes certains de cavités de faibles dimensions ou de tubercules ramollis ; enfin deux autres étaient porteurs de lésions tuberculeuses en nappe, ou présentaient cet état particulier du poumon, duquel on a dit qu'il y grêlait des tubercules. Avec les éléments ci-dessus on pourrait donc déjà dire que l'acide agar-

cinique est l'agent anti-sudoral des sueurs de la seconde et de la troisième période de la phthisie.

AGARICINE, SES DOSES UTILES, RÉPÉTÉES ET CONSÉCUTIVES.—Dans ces recherches, le professeur Combemasle a toujours employé des doses variant entre 2 et 4 centigrammes par jour. Il nous a paru meilleur, dit cet auteur, de répéter les doses, que d'agir massivement, les effets nauséux des doses massives conduisant souvent le malade à refuser une médication qui a des effets de ce genre. Et c'est avec ces doses de 2 à 4 centigrammes qu'il a obtenu les succès incontestables relatés dans les observations qu'il cite. Mais jamais l'action antisudorale n'a persisté pendant vingt-quatre heures à la suite d'une seule dose.

Pour maintenir l'action il est donc nécessaire de répéter l'administration du médicament, ce qui devient sans inconvénient si on a la précaution, comme le conseille M. Combemasle, de fractionner les doses. Pour répondre à ces indications, le praticien, en présence de sueurs pathologiques, devra donc prescrire des granules d'agaricine titrés à 1 centigramme, soit un seul d'abord, soit deux à la fois.

Le moment où doit être faite l'administration variera suivant les cas cliniques auxquels on aura à faire. En général, c'est environ deux heures avant le moment habituel du sommeil que le médicament devra être administré dans chaque cas particulier.

En général, l'usage longtemps continué de l'agaricine est sans inconvénient pour le tube digestif et la santé générale. Seuls ceux dont le tube digestif est le siège de troubles antérieurs, peuvent voir l'agaricine provoquer de la diarrhée et des nausées.

En résumé, dans toutes les sueurs pathologiques le praticien retirera des avantages sérieux de l'emploi de l'agarine.

La contraction de la pupille est toujours une contre-indication de l'usage des opiacés,

RÉPÉTITION DES ORDONNANCES

PAR J. E. W. LECOURE, PHARMACIEN, PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE PHARMACIE AU COLLÈGE DE PHARMACIE

En nous rendant à l'aimable invitation de Monsieur le Directeur de LA DOSIMÉTRIE AU CANADA, nous avons jeté sur le papier, à propos d'un vieux grief des médecins, les quelques remarques qui suivent. Ces remarques, nous l'espérons, seront prises en bonne part, car loin de nous l'idée de faire la leçon à nos aînés. Nous avons voulu simplement exposer la manière de voir des pharmaciens sur une question qui a une réelle importance.

L'on entend souvent les médecins se plaindre du fait que les pharmaciens répètent sans autorisation les ordonnances qu'ils prescrivent.

Nous ne nions pas qu'il y ait des abus ; mais si l'habitude de répéter les ordonnances sans autorisation est si générale, les médecins eux-mêmes sont, dans une large mesure, responsables de cet état de choses.

Quand il y a lieu de répéter les ordonnances, combien y a-t-il de médecins qui se donnent la peine soit de formuler de nouveau, soit de donner par écrit l'autorisation de répéter ? Le médecin se contente de dire au malade d'aller chez son pharmacien et de demander une nouvelle quantité du médicament déjà prescrit.

Il y a même plus. Lorsqu'il s'agit de la répétition des ordonnances contenant des substances toxiques, telles que la morphine, la cocaïne, le chloral, etc., on suit le même procédé ; et souvent, quand le pharmacien, par prudence, consulte le médecin pour avoir l'autorisation de répéter la première ordonnance, ce dernier témoigne de la surprise de ce que le pharmacien n'accepte pas l'autorisation transmise verbalement par le patient.

Est-il étonnant, après cela, que les pharmaciens ne se fassent pas des scrupules de répéter sans autorisation les ordonnances qui ne contiennent aucune substance dangereuse par elles-mêmes.

Dans le plus grand nombre des cas, les pharmaciens ne répètent pas sans autorisation les ordonnances qui contiennent des substances telles que la morphine, la cocaïne, le chloral, etc. Pour les ordonnances qui ne contiennent que des substances inoffensives, ils ne se gênent pas de les répéter et d'en fournir *ad libitum*. La chose est souvent regrettable, mais il est difficile, sinon impossible qu'il en soit autrement avec le système actuel, et cela pour plusieurs raisons.

Quand un client demande une deuxième fois le médicament prescrit par son médecin et que le pharmacien le lui refuse s'il n'a une autorisation, le client n'en revient pas de la surprise que cela lui cause. Si le pharmacien persiste dans son refus, le client se fait donner une copie de son ordonnance, s'il n'en a déjà une, va faire exécuter son ordonnance ailleurs, et le pharmacien perd son client. Ou bien, et c'est ordinairement le cas, le client affirme que son médecin lui a recommandé de continuer l'usage du même médicament.

On comprend facilement que dans ces conditions il est difficile pour le pharmacien de refuser d'accepter l'affirmation du client, quand il s'agit, bien entendu, de médicaments inoffensifs par eux-mêmes.

Tous ces ennuis seraient évités si le médecin avait le soin, quand il désire que son ordonnance ne soit pas répétée, d'en faire mention sur l'ordonnance elle-même. Il serait alors facile au pharmacien de refuser de fournir une deuxième quantité du médicament, sans froisser et perdre son client, n'ayant qu'à lui montrer les instructions du médecin.

Un peu plus d'entente entre les médecins et pharmaciens aurait pour effet de mettre un terme à tous ces petits ennuis qui, sou-

vent, sont la cause de froissements et de pertes.

Il serait aussi désirable qu'il y eut conférence entre représentants des médecins et des pharmaciens, afin de discuter et de régler toutes les questions d'intérêt mutuel.

Des applications d'antipyrine salolée dans le traitement de certaines hémorragies utérines

On sait que l'antipyrine est douée d'une action hémostatique puissante qu'on utilise souvent pour combattre des pertes sanguines, telles que, par exemple, les épistaxis et les hémorragies consécutives à l'ablation de végétations adénoïdes du naso-pharynx. Cette substance a été aussi employée contre les métrorragies soit comme médicament interne, soit en pansement vaginal, mais on ne paraît pas s'en être encore servi en applications intra-utérines contre les hémorragies ayant la matrice pour point de départ.

Or, c'est précisément à ce moyen de traitement que M. le docteur Labadie-Lagrave, médecin de la Maternité de Paris, a recours, avec succès, dans certaines hémorragies utérines. Mais, comme il serait difficile et partant peu pratique de porter dans la cavité de l'utérus de l'antipyrine en poudre ou même en solution aqueuse (dans ce dernier cas on introduirait trop peu de substance active), notre confrère a imaginé de tourner la difficulté en se servant d'antipyrine liquéfiée au moyen du salol et en réalisant ainsi un pansement à la fois hémostatique et antiseptique.

Voici quel est le manuel opératoire de ce traitement, d'après la description que M. le docteur E. Bralant en donne dans sa thèse inaugurale :

On introduit dans une tube à essai des quantités égales de salol et d'antipyrine de façon à remplir à peu près le tiers du tube et on chauffe sur la lampe à alcool. Bientôt

le mélange se transforme en un liquide clair avec une très légère teinte brunâtre. Ce n'est pas encore le moment de l'employer, car sous cet aspect la solution se solidifie trop rapidement. On continue donc de chauffer le liquide jusqu'à ce qu'il ait pris une teinte tirant franchement sur le brun, et on n'a pas alors à redouter sa solidification rapide.

Pour porter dans la cavité utérine le mélange liquéfié d'antipyrine et de salol, on se sert d'une baguette mince en osier garnie de coton hydrophile qu'on imbibe du liquide médicamenteux. Après s'être assuré que celui-ci n'est pas à une température trop élevée, on introduit la tige dans la cavité utérine sans forcer et en se servant, bien entendu, du spéculum. Suivant l'importance de l'hémorragie, on fait une ou deux applications successives du mélange, on place ensuite dans le vagin un tampon de coton hydrophile imbibé de glycérine créosotée et on recommande à la malade de rester couchée.

Ces applications n'occasionnent aucune douleur et sont exemptes de danger. Quant à leur action hémostatique, elle est rapide, sûre et complète : l'hémorragie s'arrête aussitôt et c'est à peine si la femme perd encore quelques gouttes de sang dans la journée. Le lendemain il n'y a généralement plus trace d'hémorragie ; aussi est-il rare qu'on soit obligé de faire une seconde application intra-utérine d'antipyrine salolée.

Ce traitement s'est montré efficace contre les hémorragies dues à la métrite fongueuse, aux déviations utérines, aux fibromyomes de l'utérus et même aux tumeurs malignes de cet organe à leur période de début, lorsque la perte sanguine est plutôt sous la dépendance d'une congestion que d'une ulcération de la matrice.

Le sulfate de cuivre était employé pour cautériser les paupières granuleuses, par les oculistes Égyptiens au moins 1500 ans avant J.-C.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Plus de quatre cents médecins des provinces canadiennes et des États-Unis ont assisté à la 32ème convention annuelle de l'Association Médicale Canadienne tenue à Toronto, le 30 août, dans les salles de l'École Normale.

L'honorable G. W. Ross et le maire de la ville de Toronto dans des termes fort appropriés souhaitèrent la bienvenue aux délégués, puis l'ouverture de la séance fut faite par le président de l'association, M. le Dr Irving H. Cameron.

Dans son adresse, le président traita spécialement de l'encombrement de la profession et suggéra aux membres de l'association de rendre l'accès à la profession plus difficile. Des travaux intéressants ont été lus sur les sujets suivants :

Recherches sur l'éthiologie de la maladie chronique de Bright, Dr A. J. Nicolls, de Montréal. Rein flottant simulant une maladie des ovaires ou des tubes, Dr A. Laphorn Smith, Montréal. La tuberculose parmi les bestiaux et sa prévention, Dr Geo. Adams, Montréal. Les résultats obtenus au sanatorium de Gravenhurst, Dr G. E. Elliott, Gravenhurst. La meilleure méthode de traitement pour les consomptifs pauvres, Dr E. J. Barrich, Toronto. La tuberculose et les assurances, Dr J. Hunter. La valeur des grands lacs pour la santé, Dr E. H. Adams, Toronto. Observations sur les relations de la glande thyroïde et l'utérus, Dr C. R. Dickson, Toronto. Science chrétienne, Dr Jas. H. Richardson, Toronto. Expérience avec le formaldéhyde, Dr F. Montizambert, Ottawa. Complications et traitement des fractures crâniennes, Dr J. M. Elder, Montréal. Paralysie récurrente du troisième nerf, D. J. W. Stirling, Montréal. L'anesthésie par le chloroforme et l'éther, Dr W. B. Jones, Rochester, N.-Y. Quelques observations sur le traitement du cancer, Dr A. R. Robinson, N.-Y.

À part les conférences scientifiques les médecins de Toronto avaient préparé bon nombre d'amusements pour les visiteurs.

Le projet d'enregistrement interprovincial des médecins a donné lieu à une discussion fort intéressante et nous pouvons augurer d'un avenir prochain de la réalisation de ce grand projet.

M. le Dr Rodderick, de Montréal, a été chargé d'obtenir du gouvernement de la puissance la passation d'une loi favorable à cette enregistrement. L'élection a donné le résultat suivant :

Président, Dr R. W. Powell, Ottawa ; vice-présidents, Drs A. Marsolais, Montréal, R. S. Jenkins, Ile du Prince Edouard, W. J. Putnam, Nouvelle-Ecosse ; A. J. Johnson, Ontario ; W. Myers, Nouveau-Brunswick ; W. J. Neilson, Manitoba ; Hugh Bain, Territoires du Nord-Ouest ; O. M. Jones, Colombie Anglaise ; secrétaires locaux, Drs J. A. Hutcheson, H. D. Johnson, Ile du Prince Edouard ; M. Campbell, Nouvelle-Ecosse ; G. A. Boddy, Nouveau-Brunswick ; W. H. Klock, Ontario ; M. M. Layman, Territoires du Nord-Ouest ; trésorier, H. B. Small, Ottawa ; secrétaire général, F. N. G. Starr, Toronto.

La prochaine réunion aura lieu à Ottawa.

M. le Dr E. P. Lachapelle, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec ainsi que le registraire, M. le Dr Marsolais représentaient le collège à la convention de l'association.

Les dangers de l'acide phénique

Un nouveau cas de gangrène du médius vient d'être signalé à la Société anatomique par M. Péraire. Les premiers symptômes se montrèrent vingt-quatre heures après l'application d'une solution à 1% d'acide phénique.

Cet exemple prouve une fois de plus qu'il est imprudent d'appliquer sous forme de pansement, l'acide phénique sur les plaies des doigts résultant de piqûres, morsures ou traumatismes divers.

NOTES THERAPEUTIQUES

Traitement du catarrhe chronique de l'intestin par l'eau calcique gazeuse.—Chez les sujets atteints de troubles digestifs liés à un catarrhe intestinal chronique se manifestant, après le moindre écart de régime, par de la diarrhée mûqueuse avec inappétence, des douleurs abdominales avec ballonnement du ventre, M. le docteur V. Jaworski, professeur extraordinaire des maladies de l'appareil digestif à la Faculté de médecine de Cracovie, s'est bien trouvé de l'usage d'une eau calcique saturée d'acide carbonique, analogue à la solution sodique gazeuse dont il a recommandé récemment l'emploi dans les états d'hyperacidité gastrique.

Notre confrère se sert de deux solutions, dont l'une (*faible*) contient, par litre d'eau chargée d'acide carbonique, 2 grammes de carbonate de chaux et 2 grammes de salicylate de chaux ; dans l'autre solution (*forte*), la proportion de ces mêmes substances est respectivement de 4 et de 3 grammes. Le malade prend le matin à jeun, une heure environ avant le premier déjeuner, un demi-verre de la solution forte et il boit un demi-verre de la solution faible après chacun des trois repas. Avant d'ingérer le liquide, il faut attendre quelques instants pour laisser au gaz en excès le temps de s'échapper. Lorsque les troubles digestifs sont intenses, la solution doit être bue chaude. A cet effet, après avoir fait bouillir un demi-verre d'une eau alcaline quelconque, on y ajoute un demi-verre de la solution calcique forte. Ce mélange est pris aussi chaud que possible quatre fois par jour, le matin à jeun et après les repas.

Dès que les selles sont redevenues normales, on cesse l'usage de la solution forte, mais on continue celui de la solution faible le matin à jeun et après les repas pendant huit à quinze jours, puis on se borne à faire boire la solution après les repas seulement pendant un à deux mois.

M. Jaworski n'a rencontré que peu de cas de diarrhée chronique qui aient résisté à cette médication, laquelle agit à la fois comme astringent et comme antiseptique intestinal. Il est évident qu'un régime alimentaire approprié est de rigueur.

L'eau calcique gazeuse se montrerait également utile contre la diarrhée des phtisiques.

Enfin notre confrère s'est bien trouvé de l'usage de la solution calcique faible dans les cas de diathèse urique, notamment dans ceux où il existe de la diarrhée symptomatique.

Le trional dans le traitement de la coqueluche.—D'après l'expérience de M. le docteur G. B. Busdraghi (de Madrid), le trional pourrait remplacer avantageusement les préparations belladonnées chez les coquelucheux. Donnée à la dose de 0 gr. 10 à 0 gr. 50 centigr., suivant l'âge de l'enfant, ce médicament amènerait un sommeil calme et profond, entrecoupé seulement par quelques quintes de toux après lesquelles le petit malade ne tarde pas à se rendormir.

En même temps qu'il prescrit le trional, notre confrère fait badigeonner fréquemment la gorge avec une solution aqueuse d'acide phénique à 1%, additionnée d'une petite quantité de glycérine ou d'alcool, et il a recours aussi aux pulvérisations phéniquées.

Traitement des plaies par un mélange d'iodoforme et de baume du Pérou.—Un médecin militaire russe, M. le docteur N. Georgievsky, a pu se convaincre que l'iodoforme associé au baume du Pérou exerce une action particulièrement favorable sur les plaies, notamment sur les fistules, les pertes de substances anfractueuses et les ulcères. Voici la formule que notre confrère a l'habitude d'employer en pareil cas :

Iodoforme porphyrisé.....	20 gram.
Baume du Pérou.....	4 "
Vaseline blanche	16 "
Essence de menthe.....	V gouttes.

Après avoir bien détergé et lavé la plaie, on la bourre de lanières de gaze chargées de cette pommade, et l'on applique par-dessus un simple pansement occlusif.

La suppuration diminue sensiblement dès le premier jour et il se produit bientôt un développement abondant de bourgeons charnus qui chassent peu à peu le tampon de tarlatane et ne tardent pas à combler la perte de substance.

Le baume du Pérou contribuerait puissamment à la cicatrisation en provoquant une immigration de leucocytes au niveau de la solution de continuité.

Traitement de l'urticaire par l'usage interne du phosphate de soude.—D'après l'expérience d'un médecin américain, M. le docteur B. Wolff (d'Atlanta), le phosphate de soude, administré à l'intérieur toutes les trois heures à la dose de 4 à 5 grammes et sous la forme d'une solution concentrée, aurait pour effet d'enrayer en quelques heures les symptômes aigus de l'urticaire et de guérir cette affection en l'espace de vingt-quatre heures.

Comme traitement local, notre confrère prescrit en même temps des lotions avec un mélange qui, en Amérique, est souvent employé contre l'eczéma et dont voici la formule :

Calamine préparée.....	} àà 6 gr.
Oxyde de zinc.....	
Acide phénique.....	2 "
Eau de chaux.....	60 "
Eau distillée de roses.....	130 "

Mélez.—Usage externe.

Chez les enfants les doses de phosphate de soude et d'acide phénique doivent être réduites suivant l'âge des petits malades.

Dans l'urticaire chronique, le phosphate de soude pris après chaque repas à la dose susmentionnée procure également un soulagement rapide, mais il se produit souvent des rechutes ; aussi les patients doivent-ils continuer l'usage du médicament jusqu'à ce

que la tendance aux récidives ait complètement disparu.

Le phosphate de soude se montrerait particulièrement efficace lorsque l'urticaire est d'origine gastro-intestinale, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas.

FORMULAIRE DOSIMÉTRIQUE

GASTRO-ENTÉRITES

Arséniate de strychnine.....	½ milli.
Quassine amorphe.....	5 "
Papaïne pure.....	0,02 cent.

S.—Un à deux granules avant les repas.

PLEURÉSIES AVEC ÉPANCHEMENT

Emétine.....	½ milli.
Chlorhydrate de pilocarpine.....	1 "
Sel de Gregory.....	1 "

S.—Un granule toutes les ½ heures d'abord, jusqu'à diaphorèse et état nauséux, puis, toutes les 2 heures seulement.

ASTHME CARDIAQUE

Arséniate de strychnine.....	½ milli.
Hyosciamine.....	¼ "
Lobeline.....	½ "

S.—Un granule tous les ¼ d'heure dans les cas aigus, jusqu'à jugulation de l'accès.

SCROFULE

Iodoforme.....	1 milli.
Phosphate de fer.....	1 cent.
Quassine.....	1 milli.

S.—Trois à six granules par jour.

PHTISIE PULMONAIRE

Arséniate de strychnine.....	½ milli.
Hélinine.....	1 cent.
Tannin.....	1 "

S.—Quatre à huit granules par 24 heures.

NÉVRALGIES FACIALES

Valérianate de quinine.....	0,02 cent.
Aconitine amorphe.....	½ milli.
Hyosciamine.....	1/10 "

S.—Un granule toutes les ½ heure ou toutes les heures suivant la force du mal, jusqu'à effet calmant.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue St-Paul, - Montréal

VIENT DE PARAÎTRE :

LOUIS VEUILLOT, ^{Par} EUGÈNE VEUILLOT, 1813 - 1845

1 volume 9 x 5½, 552 pages, avec portrait. Prix \$1.85.

N. B.—Notre maison publie un catalogue très important de Livres de Médecine. MM. les médecins qui en feront la demande le recevront par retour du courrier.

Dictionnaire-manuel-illustré des Sciences usuelles, par M. E. Bouant

Astronomie, Mécanique, Art militaire, Physique, Météorologie, Chimie, Biologie, Anatomie, Physiologie, Zoologie, Botanique, Géologie, Minéralogie, Microbiologie, Médecine, Hygiène, Agriculture, Industrie.

Un fort volume 7½ x 5 pouces, de 800 pages, avec 2500 gravures, relié toile, tranches rouges : \$1.50.

Ce livre n'est pas un dictionnaire scientifique complet, mais c'est un commode ouvrage de référence. En l'écrivant, l'auteur s'est proposé de fournir, sur les différentes branches des applications des sciences, les renseignements rapides dont on a constamment besoin. Chacun des sujets qui s'y trouve traité forme un tout, de telle manière que la lecture du mot correspondant satisfasse immédiatement la curiosité du lecteur, sans l'obliger à de nouvelles recherches. Les mots techniques peu connus sont soigneusement évités ; on a tâché d'employer toujours le langage courant.

Dictionnaire-manuel-illustré des Connaissances Pratiques, par M. E. Bouant

Hygiène, Médecine pratique, Economie domestique, Economie rurale, Jardinage, Chasse, Pêche, Cuisine, Recettes pratiques, Jeux, Sport, Villes d'eaux et de Bains de mer, Savoir-vivre, Législation usuelle, Administration, Finances, Assurances, Instruction, Ecoles spéciales, Professions et Métiers.

Un fort volume 7½ x 5 pes, 750 pages, avec 1600 gravures, relié toile, tranches rouges : \$1.50.

Les notions les plus simples, les plus essentielles, contenues dans les livres spéciaux de législation, de médecine, de pêche, de chasse, de cuisine, de sport, de jeux, etc., sont ici abrégées et classées dans l'ordre alphabétique. Un fort grand nombre de recettes d'une application facile, répondant à une foule de besoins de la vie pratique, s'ajoutent à ces notions variées. A côté de la législation usuelle, l'auteur a placé des renseignements précis sur les carrières que peuvent embrasser les jeunes gens, sur les écoles spéciales qui y conduisent, sur les chances d'avenir qu'on y rencontre.

Comme dans le **Dictionnaire-manuel-illustré des Sciences usuelles**, de nombreuses figures viennent égayer et éclaircir le texte.

Dictionnaire-manuel-illustré des Ecrivains et des Littératures,

Par CH. GIDEL et FRED. LOLIEE.

Plusieurs milliers de notices consacrées aux meilleurs écrivains de tous les temps ; aperçus d'ensemble fixant, dans leurs évolutions principales, l'histoire des littératures et des idiomes ; notions théoriques concernant : les différents genres de prose ou de poésie, les figures de mots ou de pensées, les règles de la versification ou du style ; éclaircissements sommaires sur une foule de questions de détail touchant à la connaissance générale des lettres, etc., etc.

Un fort volume 7½ x 5 pouces, 908 pages, avec 300 gravures, relié toile, tranches rouges : \$1.50.

Dictionnaire-manuel-illustré des Idées suggérées par les Mots,

contenant tous les mots de la langue française groupés d'après le sens, par PAUL ROUAIX.

Un fort volume 7½ x 5 pouces, avec 16 planches, 537 pages, relié toile, tranches rouges \$1.50.

Le dernier mot de la Science. — Une découverte inestimable.

La Pommade Antiseptique du Dr. Rameau

Pour la guérison rapide et sûre du RIFLE, Eczéma, Chapeau, Plaies, Mal de Barbe, Echauffements, Suppurations Indolentes, Ulcères aux Jambes, et autres maladies de la peau . . .

Après de longs travaux, un spécialiste éminent a enfin découvert un Remède Efficace, un Spécifique, que nous livrons à l'appréciation des médecins. Nous n'hésitons pas à promettre que le remède que nous offrons aux malades, sera apprécié davantage sur son propre mérite.

LA POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr. RAMEAU, ne guérit ni la Consommation, ni la Bronchite, mais elle guérit à coup sûr les maladies de la peau. Nous connaissons plus d'un médecin qui s'est fait une réputation de dermatologiste, par l'emploi de la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr. RAMEAU.

Les travaux de Pasteur, de Roux et d'une légion de savants ont proclamé et prouvé les succès éclatants de l'antiseptie, et les succès prodigieux obtenus dans nos hôpitaux et dans la pratique de nos médecins, nous démontrent tous les jours l'efficacité incontestable de cette merveilleuse méthode.

OBSERVATIONS

Extrait d'une lettre du Dr. J. H. RIOPELLE, de GREENVILLE.

"J'ai un bébé qui souffre du RIFLE qui le démange le jour et la nuit. J'ai tout essayé et j'ai consulté plusieurs confrères de Montréal, peine inutile; le cas s'aggrave au lieu de s'améliorer. Veuillez m'envoyer, par le retour de la poste, de la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau, que je désire essayer."

Quelques jours après, le Dr. Riopelle nous écrivait ce qui suit :

"Ci-inclus le coût d'un second pot de la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau; c'est une préparation merveilleuse, et, si vous le désirez, je vous signerai n'importe quelle recommandation."

S. M., Médecin bien connu, de Montréal.

Le Dr. dit qu'il considère la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau comme un spécifique contre le RIFLE et le mal de barbe, aussi merveilleux que le Sérum Roux contre la diphtérie.

Cite les cas suivants :

M. A. L., atteint d'un mal de barbe qui a résisté à tous les traitements, guéri avec moins d'une boîte de la

Pommade Antiseptique du Dr. Rameau.

—Enfant de M. C. L., guéri du RIFLE, après avoir essayé tous les traitements.

Une foule d'autres cas.

M. C. BRISSET, 945 rue Ste-Catherine, Montréal.

Après quatre jours de traitement avec la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau, s'est guéri d'un eczéma aux mains, dont il souffrait depuis quarante ans. M. Brisset s'était fait soigner par plusieurs médecins et dans les hôpitaux, sans succès. A aussi guéri un enfant qui souffrait du RIFLE depuis longtemps.

L'HON. DAVID A. ROSS nous écrivait il y a quelques mois :

"Je souffre depuis longtemps de psoriasis, j'ai employé la Pommade Antiseptique du Dr. Rameau et c'est bien le meilleur onguent que j'ai employé jusqu'aujourd'hui."

M. SCOTT, 771 rue Charlevoix, Montréal, nous écrit ce qui suit :

"Veuillez m'envoyer un autre pot de votre fameuse pommade Antiseptique du Dr. Rameau. Le premier pot m'a complètement guéri d'un mal de barbe dont je souffrais depuis un an. Celui-ci est pour un ami."

Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire tous les nombreux certificats que nous possédons, constatant la suprême efficacité de la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr. RAMEAU. Employez-la judicieusement et constatez-en les effets par vous-même.

Préparée par la CIE PHARMACEUTIQUE DU Dr. RAMEAU. En vente dans toutes les pharmacies et chez

J. W. LECOURS, Pharmacien-Chimiste, Coin des rues Craig et Bonsecours, - - Montréal.
Seul Agent pour le Canada et les Etats-Unis.
Envoyé franco sur réception du prix, \$1.00. Remise aux médecins.

VIN FERRUGINEUX NATUREL du Domaine Comellar de la Pena

PEDRO NOGUÉS, Propriétaire, Tarragone, (Espagne).

Ce vin rouge de table, qui a d'exceptionnelles qualités reconstituantes, contient de sa nature 0,055 grammes de **Sel de Fer** par bouteille ainsi que du **Manganese**; éléments qui enrichissent le globule rouge du sang et assurent la santé. Ce vin est un véritable médicament dans les cas de faiblesse, d'anémie, chlorose, lymphatisme, convalescence, etc., etc. — "Académie Royale de Médecine," Barcelone.

Seuls agents au Canada : **La Cie d'Approvisionnements Alimentaires, Ltée,** Montréal.

RHUMATISME

La cure du Dr Rouby, produit végétal nouveau d'un usage externe contre le Rhumatisme Aigu, Articulatoire, Musculaire, Chronique Sciatique, Névralgies, Torticolis Intercostales, les Migraines, les Névrites, Douleurs des Ovaires et de la Matrice, etc., etc.
Paris : Pharmacie Centrale; Canada, toutes les pharmacies. — **PRIX DU FLACON : 50c.**

LA CURE ANTI-RHUMATISMALE DU Dr ROUBY, de Lyon, France, s'applique avec un pinceau et détermine une sensation de chaleur plus ou moins soutenue, suivant la surface où on l'applique et fait disparaître en quelques instants toutes douleurs d'articulation ou des muscles produites par l'humidité ou le froid, et cela sans provoquer par son emploi ni plaie, ni irritation, ni inflammation de la peau. MM. les médecins sont priés de prendre note de cette grande découverte. Ecrivez pour les certificats et la littérature.

CIE CHIMIQUE ROYALE, B. P. 974, Montréal.

CHARLES CHANTEAUD'S
SULFHYDRAL

A Preventive and Curative Remedy for all Infections, Contagious and Epidemic Diseases, and in particular

Diphtheria and Croup

Price : 75c. Box

The marvellous results obtained by the use of Sulphydral have been foretold by Dr. Fontaine of Bar Sur-Seine, who the first one has made use of same as an antiseptic and parasiticide in cases of infectious diseases.

Never before the learned practitioner's discovery could a medical man address comforting words of hope to a mother or anxious relatives of a child affected with the hideous affections. **Diphtheria and Croup.**

Henceforth, a child suffering of Diphtheria and Croup will not be condemned to die without any hope of saving.

Dr. Fontaine has fully demonstrated that Sulphydral is a specific against Diphtheria, destroying with certainty microbes of this disease.

Therefore, at present a medical man possess a powerful weapon which enables him to subdue this terrible *Diphtherical Membrane* even if it has reached the larynx.

In all cases of Diphtheria and Croup, Charles Chanteauds' Sulphydral is indispensable to complete Dr. ROUX'S Serum Treatment.

But the beneficial action of SULFHYDRAL do not end here.

Wherever microbes or bacillus must be destroyed, wherever their proliferation must be stopped, it is used with the greatest of success.

In cases of whooping coughs, eruptive fevers it affords the most effective results. It overpowers the most violent erysipylis in a few days.

In brief, it is a precious remedy, harmless in itself and has been administered in great many cases with success before the physician's arrival.

The dose is from six to twelve Granules a day as a preventive. It must be given until the Saturation has produced the desired effect.

Antinauseous Granules of Chs. Chanteaud

A preventive and sure cure for "Sea Sickness"

Amongst a great many affections, there is perhaps none that medical men have given so little attention to, as to the fearful indisposition called "Sea Sickness." One hundred and more remedies have been repeatedly tried to overpower that helpless disorder, which in itself sometimes is worse than a real sickness, and has been abandoned as so many failures.

The *Dosimetric Medicine*, has formulated a genuine treatment for that "Sea Sickness" and the efficacy of said treatment leaves no doubts as to the results, in presence of numerous success. Experiments of many years have permitted to verify and still allows to verify this assertion every day.

Charles Chanteaud's Antinauseous Granules are composed of following formulæ.

Sulphate of Strychnine	1/2 milligram.
Hyociamine	1/2 do
Bromhydrate of Morphine.....	1 do

Nota.—The Granules being like all dosimetric remedies, preparations of great activity they only can be obtained at the druggist's on a physician prescription.

Price of Box : \$1.25.

CHARLES CHANTEAUD

1st Class Pharmacist

No. 54, rue des Francs-Bourgeois, - - Paris.

Granules Composés de CHARLES CHANTEAUD

EN BOITES DE 5 TUBES DE 20 GRANULES

Leur composition et leur mode d'emploi dans les principales maladies des adultes

I. — Granules défervescents antifiébriles (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSES
Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Digitaine amorphe , 1 milli. Aconitine amorphe , 1/2 milli.	Régularisent les battements du cœur et la pression sanguine; décongestionnent les viscères hyperémies, et abaissent la température du corps.	S'emploient comme <i>dominante</i> dans les fièvres à la période de chaleur, dans toutes les maladies fiébriles, quand la température dépasse 38 degrés et dans tous les états congestifs.	Chez les adultes, un granule toutes les 1/2 heures.

II. — Granules fébrifuges et antipériodiques (5 fr. la boîte)

Sulfate de quinine , 0,05 Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Caféine , 1 milli.	Détruisent la périodicité des accès; s'opposent au retour de la fièvre, et relèvent la vitalité.	S'emploient comme <i>dominante</i> dans les fièvres telluriques ou paludéennes et dans les fièvres larvées, pendant le stade de froid et de frisson. On y joint, comme <i>variante</i> , le Sulphydral et le Sel de Sedlitz .	Un granule toutes les 1/2 heures, jusqu'à réaction.
--	--	---	---

III. — Granules antizymotiques (4 fr. la boîte)

Brucine , 1/2 milli. Hydro-ferro-cyanate de quinine , 1 centi. Aconitine , 1/2 milli.	Coupent la fièvre et font disparaître ses diverses manifestations; combattent la crise sanguine, tonifient et relèvent les malades.	S'emploient comme <i>variante</i> dans les maladies infectieuses, grippe épidémique, érysipèle, typhus, varicelle, etc., où le Sulphydral , antibacillaire, est donné à doses élevées comme <i>dominante</i> .	Un granule toutes les 1/2 heures dans les cas aigus, puis toutes les heures, puis toutes les deux heures.
--	---	---	---

IV. — Granules reconstituants antistrumeux (3 fr. la boîte)

Iodoforme , 1 milli. Phosphate de fer , 1 centi. Quassine , 1 milli.	S'opposent à la pullulation des microorganismes pathogènes, augmentent la crase sanguine, fortifient le squelette et activent les fonctions gastriques.	Comme <i>dominante</i> dans toutes les maladies de l'enfance qui sont sous la dépendance d'un vice de sang, gourmes, glandes, gros ventres, tumeurs blanches, abcès osseux, etc.	Trois à six granules par jour, selon l'âge.
---	---	--	---

V. — Granules antidiathésiques (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Hélicéine , 1 centi. Tannin , 1 centi.	Arrêtent la débâcle vitale, détruisent le virus tuberculeux et modifient la sécrétion bronchique.	Comme <i>dominante</i> dans la phthisie pulmonaire en même temps que le sulphydral , 10 à 12 granules par jour. Comme <i>variante</i> , granules défervescents contre la fièvre, et granules expectorants, soir et matin, pour vider les bronches.	Quatre à huit granules par 24 heures.
--	---	--	---------------------------------------

VI. — Granules contre le diabète sucré (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Arséniate de fer , 1 milli. Benzoate de lithine , 2 centi. Quassine , 1 milli.	Relèvent la vitalité, augmentent la crase sanguine, excitent la fonction du foie, corrigent l'acidité des urines.	Comme <i>dominante</i> dans la glycosurie d'origine trophique, le diabète compliqué d'albuminurie.	Trois granules par jour : un avant chaque repas. Dans les cas graves, doubler les doses.
--	---	--	--

VII. — Granules contre le diabète nerveux (4 fr. la boîte)

Bromhydrate de scutelline , 1/2 milli. Hyosciamine , 1/4 de milli. Campfire mono-bromé , 1 centi.	Apaisent les accidents nerveux du diabète. Donnés préventivement, à petites doses, ils s'opposent à toute manifestation pénible du système nerveux.	Peuvent servir de <i>dominante</i> ou de <i>variante</i> , suivant l'intensité des accidents : spasmes, étouffements, tremblements, vertiges, etc. Peuvent servir de <i>variante</i> , tandis que les granules précédents sont donnés comme <i>dominante</i> .	Trois à six granules par jour, dans l'intervalle des repas. En cas de crises aiguës, un granule toutes les 1/2 heures.
--	---	--	---

VIII. — Granules antinévralgiques (5 fr. la boîte)

Valériannate de quinine , 0,02 centi. Aconitine amorphe , 1/2 milli. Hyosclamine , 1/10 milli.	Calment la douleur, empêchent le retour des accès.	Dans les crises douloureuses des névralgies faciales, intercostales, sciatiques et autres.	Un granule toutes les 1/2 heures ou toutes les heures, suivant la force du mal, jusqu'à effet calmant.
---	--	--	--

IX. — Granules contre les spasmes douloureux (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Hyosclamine , 1/4 milli. Chlorhydrate de morphine , 1 milli.	Rétablissent l'équilibre physiologique détruit par les spasmes (contractions, relâchement des sphincters), facilitent le travail des accouchements.	Crampes d'estomac, coliques sèches, tranchées utérines, rétention d'urine, dysphagie, vomissements incoercibles, etc., etc.	Un granule tous les 1/4 d'heures pendant les crises, jusqu'à effet.
--	---	---	---

X. — Granules antinausiques contre le mal de mer (5 fr. la boîte)

Sulfate de strychnine , 1/2 milli. Hyosclamine , 1/4 milli. Bromhydrate de morphine , 1 milli.	Réfrènt les contractions spasmodiques de l'estomac et régularisent la circulation du cerveau anémié par le vertige du tangage.	Comme <i>préventif</i> avant de s'embarquer sur mer. Comme <i>curatif</i> pendant les nausées et les vomissements.	Un granule tous les 1/4 d'heures jusqu'à disparition des vertiges et des nausées.
---	--	--	---

XI — Granules contre la toux nerveuse (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSES
Sulhydrat. , 1 centil. Sel de Gregory. , 1 milli. Campfire mono-bromé. , 1 centil.	Calment l'irritation du larynx et de la gorge, apaisent les spasmes et invitent au sommeil.	Dans la coqueluche, la trachéite aiguë, la toux nerveuse des hystériques, etc.	Pour les adultes, un granule toutes les demi-heures, jusqu'à effet. Dans la coqueluche, un granule après chaque quinte.

XII. — Granules digestifs (5 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine. , 1/2 milli. Quassine amorphe. , 5 milli. Papaine pure. , 2 centil.	Excitent l'appétit, facilitent la digestion, régularisent les garde-robes.	Dans les digestions difficiles, les pesanteurs d'estomac, les fermentations anormales, les gastro-entérites, dyspepsies, etc., et dans les convalescences.	Un à deux granules avant les principaux repas.
---	--	--	--

XIII. — Granules contre les maladies du cœur (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine. , 1/2 milli. Digitaline. , 1 milli. Arsén. de fer. , 1/2 milli.	Excitent et régularisent les battements du cœur, augmentent la crase sanguine et tonifient l'organisme.	Dans les endocardites, la myocardite parenchymateuse, l'arythmie, l'asthénie, l'albuminurie, l'anasarque, etc.	Chez les adultes, un granule toutes les 4 h., ou toutes les 3 h., ou toutes les 2 h., suivant la violence des oppressions, la force des palpitations ou la faiblesse du pouls.
---	---	--	--

XIV. — Granules contre le catarrhe des bronches (4 fr. la boîte)

Iodoforme. , 1 milli. Codéine. , 5 milli. Emétine. , 1/2 milli.	Amènent un état nauséux qui favorise l'expectoration, en même temps que la toux est calmée et les bronches désinfectées.	Toutes les fois que les bronches enflammées sont obstruées par des crachats ; rhume, pneumonie, phthisie pulmonaire, etc.	Deux à trois doses le matin à jeun ; trois à quatre doses dans la soirée. Un granule d'heure en heure.
--	--	---	---

XV. — Granules sudorifiques et résolutifs (5 fr. la boîte)

Emétine. , 1/2 milli. Chlorhydrate de pilocarpine. , 1 milli. Sel de Gregory. , 1 milli.	Calment la douleur des angines, détachent les exsudats, amènent la résolution des engorgements pulmonaires, des épanchements pleurétiques, etc. ; calment la dyspnée.	Comme <i>variante</i> dans les angines blanches, les angines diphthériques dans lesquelles le sulhydrat est donné à haute dose comme <i>dominante</i> .	Un granule toutes les 1/2 h. d'abord, jusqu'à diaphorèse et état nauséux, puis, toutes les 2 h. seulement.
---	---	--	--

XVI. — Granules antiasthmiques (5 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine. , 1/2 milli. Hyosciamine. , 1/4 de milli. Lobeline. , 1/2 milli.	Font cesser le spasme respiratoire et calment les accès de suffocation.	Pendant les accès d'oppression, dans l'asthme catarrhal, dans l'asthme cardiaque, dans le catarrhe suffocant, l'emphysème pulmonaire, etc.	Un granule tous les 1/4 d'heure dans les cas aigus, jusqu'à jugulation de l'accès.
--	---	--	--

XVII. — Granules antiblennorrhagiques (4 fr. la boîte)

Sulhydrat. , 1 centil. Campfire mono-bromé. , 1 centil. Cubébine. , 1 milli. Piperine. , 1 milli.	Désinfectent les voies urinaires, détruisent les micro-organismes pathogènes, calment le ténésme vésical.	Dans l'urétrite simple, la blennorrhagie, la cystite blennorrhagique, etc.	Un granule toutes les heures dans les cas aigus, puis toutes les 2 heures.
--	---	--	--

XVIII. — Granules diurétiques et antispasmodiques (4 fr. la boîte)

S. de strychnine. , 1/2 milli. Bromhydr. de éicéline. , 1/2 milli. Hyosciamine. , 1/4 de milli. Digitaline. , 1/2 milli.	Calment le ténésme et les douleurs lancinantes, détruisent le spasme du col de la vessie et excitent la sécrétion urinaire.	Rétention d'urine, dysurie, cystite aiguë, etc.	Un granule toutes les 1/2 heures dans les cas aigus, 3 à 4 par jour dans les affections chroniques des voies urinaires.
---	---	---	---

XIX. — Granules contre le rhumatisme et la goutte (4 fr. la boîte)

Colchicine. , 1 milli. Aconitine. , 1/2 milli. Digitaline. , 1/2 milli. Arséniate de strychnine. , 1/2 milli.	Agissent sur l'élément diathésique, calment la douleur, abaissent la température et décongestionnent les organes atteints.	<i>Dominante</i> dans le rhumatisme articulaire aigu, le rhumatisme goutteux, les accès de goutte, les névralgies rhumatismales, etc. <i>Variante.</i> Sedlitz Charles Chanteaud le matin.	Un granule toutes les 1/2 heures dans les cas aigus, jusqu'à état nauséux ou diarrhée, puis seulement un granule toutes les 2 ou 3 ou 4 heures
--	--	--	--

XX. — Granules antiherpétiques (3 fr. la boîte)

Arsén. de strychnine. , 1/2 milli. Vérratine. , 1/2 milli. Acide arsénieux. , 1/2 milli.	Calment les poussées à la peau, en même temps qu'ils tonifient l'organisme.	<i>Dominante</i> dans l'urticaire, l'eczéma, l'herpès zoster, la fièvre herpétique, l'angine herpétique, etc.	Un granule toutes les heures dans les cas aigus, toutes les 2 à 3 heures ensuite.
---	---	---	---

XXI. — Granules antidiarrhéiques (4 fr. la boîte)

Cotoïne. , 1 milli. Sel de Gregory. , 1 milli. Salicylate de bismuth. , 1 centil.	Modèrent le flux intestinal, calment les douleurs abdominales et désinfectent le canal digestif.	<i>Dominante</i> dans la diarrhée, l'entérite aiguë, la cholérine, la dysenterie, etc.	Un granule 4 à 8 fois par jour.
--	--	--	---------------------------------

XXII. — Granules contre l'anémie et la chlorose (4 fr. la boîte)

Arséniate de fer. , 1 milli. Quassine. , 2 milli. Bromhydrate de quinine. , 1 centil.	Augmentent la crase sanguine, régularisent les garde-robes, s'opposent aux poussées fébriles périodiques.	<i>Dominante</i> dans l'anémie, la chlorose, les convalescences, etc.	Quatre à huit granules par jour dans les cas aigus, 2 à 4 ensuite.
--	---	---	--

XXIII — Granules contre les maladies du foie (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSE
Podophyllin , 2 centi. Quassine , 1 centi. Ars. de strychnine , ½ milli.	Entretiennent la liberté du ventre, facilitent l'écoulement de la bile et soutiennent la vitalité.	Congestion du foie, cirrhose, ascite, tétère grave, etc.	2 à 6 granules par 24 heures.

XXIV. — Granules antisyphilitiques (3 fr. la boîte)

Proto-iod. d'hydrargyre , 1 centi. Ars. de Strychnine , ½ milli.	Arrêtent les accidents syphilitiques et fortifient l'organisme.	Chancre infectant, plaques muqueuses, syphilides ulcéreuses, gournes, syphilis cérébrale.	4 à 6 granules par jour, en 4 doses espacées dans la journée.
---	---	---	---

XXV. — Granules contre le choléra (5 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Hyoscinine , ¼ milli. Bromhydr. de morphine , 1 milli. Aconitine , ½ milli. Digitatine , ½ milli.	Calment les vomissements et les crampes, relèvent la vitalité, ramènent la chaleur, excitent la diurèse, puis, modèrent la réaction.	En injections hypodermiques pendant la période algide; par la bouche, quand les vomissements ont cessé.	Broyer et avec fondre 5 à 6 granules dans 20 gouttes d'eau bouillante; faire 2 fois au grand l'estomac, à ½ heure d'intervalle. Par la bouche, un granule tous les ½ d'heure ou toutes les ½ heures d'abord, puis, quand la chaleur est revenue, toutes les heures seulement.
--	--	---	---

XXVI. — Granules contre le typhus (5 fr. la boîte)

Ars. de Strychnine , ½ milli. Aconitine , ½ milli. Digitatine , ½ milli. Sulfeyl. de quinine , 1 centi.	Amènent la défervescence, combattent l'élément infectieux, s'opposent aux poussées fébriles périodiques, décongestionnent les viscères.	Dominante dans le typhus, les fièvres typhoïdes graves, les fièvres larvées, la pneumonie à forme typhoïde, etc. <i>Variante. Sulfhydrat. granules diurétiques et antispasmodiques. Sedlitz Charles Chanteaud.</i>	Un granule toutes les ½ h. quand la température dépasse 38°, un granule toutes les heures, ensuite, jusqu'à défervescence complète.
--	---	---	---

XXVII. — Granules contre la fièvre jaune (5 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Aconitine , ½ milli. Quassine , 2 milli. Sulfeyl. de quinine , 1 centi.	Soutiennent la vitalité, apaisent la fièvre, décongestionnent le foie, combattent les spasmes périodiques.	Fièvre jaune. A la première période à doses intensives, pour essayer la jugulation. A doses modérées, dans la période d'état.	1 granule toutes les demi heures. 1 granule toutes les 2 heures.
--	--	--	---

Les Granules Dosimétriques authentiques et le Sedlitz Charles Chanteaud peuvent être trouvés aux endroits suivants :

DÉPOT GÉNÉRAL AU CANADA :

R. J. DEVINS, No 1886 rue Ste-Catherine, Montréal

MAISONS DE GROS :

LYMAN SONS Co., 380 à 386 rue St-Paul, Montréal
 LYMAN, KNOX Co., 374 à 378 " " "
 KERRY, WATSON Co., 351 " " "
 EVANS SONS Co., 37 à 45 rue St-Jean-Baptiste "
 DART & CHAPMAN, 641 rue Craig, "
 Dr ED. MORIN & CIE, rue St-Pierre, Québec.
 W. BRUNET & CIE, rue St-Joseph, "

PHARMACIENS AU DÉTAIL :

BERNARD L. A., 1882 rue St-Catherine, Montréal
 BERNARD DR A. A., 3627 rue Notre-Dame "
 BRAULT Dr J. A., 651 rue St-Laurent, "
 BEAUPRÉ CHS., 311 rue Ste-Catherine, "
 BARIDON L. R., 1703 " " "
 CARRIÈRE ROD., 1406 " " "
 CAMPBELL KENNETH Co., Colonial House "
 CONTANT JOS., 1475 rue Notre-Dame, "
 CHARRON J. H., 1678 " " "
 DACIER C. O., 837 rue St-Denis, "
 DEMERS Dr Gustave, 2153 rue Notre-Dame "
 DEMERS Dr J. F., St-Octave de Métis, Matane.
 DESISLETS R., 540 rue St-Denis, Montréal
 GAUVIN J. A. E., 1286 rue Ste-Catherine, "
 GRAVELLE A. E., 1393 rue Ontario, "
 HIRTZ JULES, 564 rue Craig, "
 HUOT T. E., 1934 rue Ste-Catherine, "
 HART J. H., 2352 " " "
 HART J. A., 1780 rue Notre-Dame, "
 LACHANCE S., 1594 rue Ste-Catherine, "
 LAVIOLETTE Dr., 1605 rue Notre-Dame "

LEBEAU A., 466 rue St-Jacques, Montréal
 LEDUC Dr CIE., 2054 rue Notre-Dame, "
 LECOURES J. E. W., 370 rue Craig, "
 LAURENCE J. A., 395 rue St-Denis, "
 LAURENT H., 1278 rue Ontario, "
 LYONS John T., 671 rue Craig, "
 LANCTOT HENRI, 299 rue St-Laurent, "
 LAVIGNE & BOUTIN, 247 rue Roy, "
 LABRANCHE J. A., 221 rue Rachel, "
 LEVESQUE VICTOR, 131 " " "
 MORIN EDOUARD, 397 rue St-Antoine "
 MCGALE B. E., 2123 rue Notre-Dame, "
 MCCORMACK P., " " "
 McNICHOLS R., 1497 rue Ste-Catherine, "
 MAILLET ARTHUR, coin Craig et Montcalm "
 NAULT J. H., 244 rue Notre-Dame, "
 PALARDY Dr., 446 rue St-Jacques, "
 PICOTTE J. A., 717 rue Ste-Catherine, "
 PILON HENRI, 983 rue St-Laurent, "
 PHARMACIE ST-DENIS, 119 rue St-Denis, "
 " NATIONALE, 216 rue St-Laurent "
 " BEAUDRY, 1825 rue Ste-Catherine "
 " LAPORTE, 1130 rue Ontario, "
 " PAPINEAU, 166 Ave des Pins, "
 " GADBOIS, 1054 rue Ontario, "
 ROBERT A., 1 rue St-Laurent, "
 ST-JACQUES Dr E., St-Hyacinthe, P. Q.
 SAVARD A., 974 rue St-Denis, "
 SAWYER A. D., Windsor Hotel, "
 SCARFF CHS E., 2262 Ste-Catherine, "
 VAILLANCOUR A. R., 662 rue St-Denis, "
 VERNER Dr, 392 rue Rachel, "
 J. E. DUBÉ, rue St-Jean, Québec.
 R. W. WILLIAMS, Trois-Rivières.
 DR P. E. NORMAND, "
 LAROCHE & CIE., Québec.